

VILLE DE
MONT-ROYAL



TOWN OF
MOUNT ROYAL

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE VILLE DE MONT-ROYAL LE
LUNDI 14 DÉCEMBRE 2015 À 18 h, AU 90, AVENUE ROOSEVELT**

Présents :

Le maire: Philippe Roy

les conseillers : Erin Kennedy
John Miller
Joseph Daoura
Minh-Diem Le Thi
Daniel Robert
Louis Dumont

formant quorum

et

Alexandre Verdy, Greffier
Ava L. Couch, Directrice générale

- À moins d'indication contraire, le maire se prévaut de son droit de ne pas voter. Les votes à l'unanimité sont donc des votes à l'unanimité des voix exprimées par les conseillers.

1. Ouverture de la séance

Le maire ouvre la séance à 18 h et souhaite la bienvenue aux gens dans la salle.

2. Adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION N° 15-12-01

Objet : Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition du conseiller Daniel Robert, appuyée par le conseiller Joseph Daoura, il est résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil du 14 décembre 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RESOLUTION NO. 15-12-01

Subject: Adoption of Agenda

It was moved by Councillor Daniel Robert, seconded by Councillor Joseph Daoura, and resolved:

To adopt the agenda of Special Meeting of December 14, 2015.

CARRIED UNANIMOUSLY

Le maire fait une présentation du budget 2016 et du Programme triennal d'immobilisation 2016-2017-2018.

3. Période de questions du public

Le maire Philippe Roy ouvre la période de questions à 18 h 26 et 6 citoyens s'adressent au conseil. La période de questions se termine à 18 h 48.

4. Adoption du budget de fonctionnement de 2016

RÉSOLUTION N° 15-12-03

Objet : Adoption du budget de fonctionnement de 2016

PROPOSITION D'AMENDEMENT

Le conseiller Louis Dumont propose de modifier la proposition principale du budget de fonctionnement 2016 comme suit :

« ATTENDU les hausses récurrentes et injustifiées des taxes municipales des dix dernières années, soit 40% de 2004 à 2014;

ATTENDU la nécessité de réduire les coûts d'administration générale qui étaient de 718\$ par habitant comparativement à un coût moyen de 301\$ par habitant pour des villes de taille comparable au Québec (*Palmarès des municipalités du Québec MAMOT, 2015*);

ATTENDU l'urgence de réduire l'impact budgétaire de la rémunération des cadres soit plus de 3M\$ par année, ce qui représente 8% des dépenses de fonctionnement;

D'instaurer un gel des taxes foncières résidentielles pour l'année 2016 et de modifier le budget en conséquence.».

Cette proposition d'amendement n'étant pas appuyée, elle n'est pas étudiée par le conseil.

PROPOSITION D'AMENDEMENT

Le conseiller Louis Dumont propose de modifier la proposition principale de remboursement accéléré de la dette comme suit :

« ATTENDU qu'en 2105, la dette à long terme est estimée à plus de 24M\$, soit 24 867 600M\$;

ATTENDU qu'en 2015, le total des excédents, surplus et réserves, est estimé à plus de 19M\$, soit 19 410 467\$;

ATTENDU qu'en 2015, les frais de financement de la dette sont estimés à 1 345 000\$;

ATTENDU qu'en 2015, les intérêts sur les placements sont estimés à 386 000\$;

RESOLUTION N° 15-12-03

Subject : Adoption of the 2016 Operating Budget

PROPOSED AMENDMENT

Councillor Louis Dumont proposed to amend the main motion of the 2016 operating budget as followed:

"WHEREAS the municipal tax increases in the last 10 years—namely 40% from 2004 to 2014—have been recurring and unjustified;

WHEREAS the general administrative expenses, which were \$718 per resident compared with an average of \$301 per resident for comparably sized cities in Quebec (*Palmarès des municipalités du Québec MAMOT, 2015*) need to be reduced;

WHEREAS the budgetary impact of the compensation of management, which totals more than \$3 million a year and which corresponds to 8% of operating expenses, urgently needs to be reduced;

To institute a freeze on residential property taxes for fiscal 2016 and to revise the budget accordingly."

This motion failed for lack of second.

PROPOSED AMENDMENT

Councillor Louis Dumont proposed amending the main motion regarding accelerated debt repayment as follows:

"WHEREAS the long-term debt is estimated to be more than \$24 million, specifically \$24,867,600, in 2015;

WHEREAS the total of the surpluses and reserves is estimated to be more than \$19 million, specifically \$19,410,467, in 2015;

WHEREAS the debt financing costs are estimated to be \$1,345,000, in 2015;

WHEREAS the interest on investments is estimated to be \$386,000, in 2015;

ATTENDU le différentiel négatif de 959 000\$ entre les intérêts sur les placements et les frais de financement de la dette et son impact négatif sur le budget de fonctionnement;

ATTENDU un surplus de 3,5M\$ affecté à un projet de Centre sportif pour lequel les citoyens n'ont pas été consultés et dont le besoin n'a jamais été démontré;

de réduire dès maintenant de 3,5M\$ la dette à long terme à même le surplus affecté au projet de Centre sportif.».

Cette proposition d'amendement n'étant pas appuyée, elle n'est pas étudiée par le conseil.

PROPOSITION PRINCIPALE

ATTENDU QUE conformément à l'article 474 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c.C-19), le conseil doit préparer et adopter le budget de la municipalité pour le prochain exercice financier et y prévoir des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent;

Sur proposition du conseiller John Miller, appuyée par la conseillère Minh-Diem Le Thi, il est résolu :

D'adopter le budget 2016, qui s'élève à 84 826 700 \$ comme l'indiquent les annexes ci-jointes;

D'affecter 220 000 \$ des surplus accumulés pour financer les dépenses de fonctionnement de l'année 2016;

D'affecter 610 000 \$ de la réserve financière pour le remboursement de la dette à long terme au remboursement anticipé d'emprunts à long terme;

D'affecter 205 000 \$ des revenus généraux de la municipalité au remboursement annuel de l'emprunt au fonds de roulement;

D'autoriser la directrice générale à fournir les services, à exécuter les travaux et à faire face aux dépenses que prévoit le budget de 2016, le tout en conformité des dispositions du Règlement no 1402 concernant la délégation à certains fonctionnaires du pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats au nom de Ville de Mont-Royal.

Vote contre: le conseiller Louis Dumont.

ADOPTÉE PAR MAJORITÉ

WHEREAS the negative difference of \$959,000 between the interest on investments and the debt financing costs has a negative impact on the operating budget;

WHEREAS a \$3.5 million surplus has been appropriated for a Sports Centre project about which citizens have not been consulted and for which the need has never been demonstrated;

To immediately reduce the long-term debt by \$3.5 million using the surplus appropriated for the Sports Centre project."

This motion failed for lack of second.

MAIN MOTION

WHEREAS in accordance with Section 474 of the Cities and Towns Act (R.S.Q., c.C-19), the Council shall prepare and adopt the Budget of the municipality for the next fiscal year and provide therein for revenues at least equal to the expenditures provided therein;

It was moved by Councillor John Miller, seconded by Councillor Minh-Diem Le Thi, and resolved:

To adopt the 2016 Budget, in the amount of \$84,826,700 as shown in the attached Schedules;

To appropriate \$220,000 from the accumulated surplus to finance operating expenditures of the year 2016.

To appropriate \$610,000 from the financial reserve for the reimbursement of the long term debt to the reimbursement in advance of the long term loan;

To appropriate \$205,000 from the Town's general revenues to repayment of the loan from the working fund;

To authorize the Town Manager to provide such services, to carry out such works and to meet such expenditures as are provided for in the 2016 Budget, the whole in accordance with the dispositions of By-Law No. 1402 Concerning the Delegation of Certain Municipal Officers of the Power to Authorize Expenditures and Sign Contracts on behalf of Town of Mount Royal.

Votes against : Councillor Louis Dumont.

CARRIED BY MAJORITY

5. Adoption du Programme des d'immobilisations (PTI) 2016-2017-2018

RÉSOLUTION N° 15-12-04

Objet : Adoption du Programme des d'immobilisations (PTI) 2016-2017-2018

PROPOSITION D'AMENDEMENT

Le conseiller Louis Dumont propose de modifier la proposition principale en retirant le point 4.3 : Rénovation au centre des loisirs (nouveau centre sportif) comme suit :

« ATTENDU l'absence de consultation des citoyens concernant le projet d'un nouveau Centre sportif;

ATTENDU le besoin non démontré d'un nouveau Centre sportif;

ATTENDU le coût de construction d'un nouveau Centre sportif pouvant atteindre 40M\$;

ATTENDU le coût de fonctionnement annuel associé à un nouveau Centre sportif pouvant atteindre plus de 1M\$;

ATTENDU l'impact négatif du financement d'un nouveau Centre sportif sur la dette à long terme, dette qui va plus que doubler;

d'éliminer le point 4.3 *Rénovation au Centre des loisirs* et, de ce fait, éliminer les dépenses prévues de 5,6M\$ en 2017 et de 25M\$ en 2018;

de procéder à une consultation citoyenne sous forme de référendum portant sur la nécessité que la ville se dote d'un nouveau Centre sportif. ».

Cette proposition d'amendement n'étant pas appuyée, elle n'est pas étudiée par le conseil.

PROPOSITION PRINCIPALE

ATTENDU QUE conformément à l'article 473 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C-19), le conseil doit adopter un programme des immobilisations de la municipalité pour les trois années financières subséquentes;

Sur proposition du conseiller John Miller, appuyée par la conseillère Minh-Diem Le Thi, il est résolu :

D'approuver le programme triennal d'immobilisations, qui prévoit des montants de 9 241 500 \$, 18 648 000 \$ et 32 535 000 \$ pour 2016, 2017 and 2018, comme l'indique la liste des projets ci-jointe;

RESOLUTION N° 15-12-04

Subject : Adoption of the 2016-2017-2018 Capital Expenditures Program (PTI)

PROPOSED AMENDMENT

Councillor Louis Dumont proposed amending the main motion by removing item 4.3 Renovation at the Recreation Centre (new sports centre) as follows:

" WHEREAS citizens have not been consulted regarding the new Sports Centre project;

WHEREAS the need for a new Sports Centre has not been demonstrated;

WHEREAS the cost of building a new Sports Centre could total \$40 million;

WHEREAS the annual cost of operating a new Sports Centre could total more than \$1 million;

WHEREAS financing a new Sports Centre could have a negative impact on the long-term debt, a debt that will more than double;

To remove item 4.3 Renovation at the Recreation Centre and thereby eliminate the planned expenditure of \$5.6 million in 2017 and \$25 million in 2018;

To carry out a citizen consultation in the form of a referendum on the need for the Town to build a new Sports Centre."

This motion failed for lack of second.

This motion failed for lack of second.

WHEREAS in accordance with Section 473 of the Cities and Towns Act (R.S.Q., c.C-19), the Council must adopt the program of the capital expenditures of the municipality for the three subsequent fiscal years;

It was moved by Councillor John Miller, seconded by Councillor Minh-Diem Le Thi, and resolved:

To approve the Triennial Capital Expenditure Program in the amounts of \$9,241,500, \$18,648,000 and \$32,535,000 for 2016, 2017 and 2018 respectively, as shown in the attached list of projects;

De publier, conformément à l'article 474.3 de la Loi sur les cités et villes, le programme triennal d'immobilisations de 2016, 2017 et 2018 dans un journal diffusé dans la ville.

Vote contre: le conseiller Louis Dumont.

ADOPTÉE PAR MAJORITÉ

6. Levée de la séance

RÉSOLUTION N° 15-12-04

Objet : Levée de la séance

ATTENDU QUE tous les sujets de l'ordre du jour sont épuisés;

Sur proposition du conseiller John Miller, appuyée par la conseillère Erin Kennedy, il est résolu :

De lever la séance à 19 h 7.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le maire,

Philippe Roy

To publish, in accordance with section 474.3 of the cities and Towns Act, the Triennial Capital Expenditure Program for 2016, 2017 and 2018 in a newspaper distributed in the town.

Votes against : Councillor Louis Dumont.

CARRIED BY MAJORITY

RESOLUTION NO. 15-12-04

Subject: Closing of Meeting

WHEREAS all subjects on the Agenda are exhausted;

It was moved by Councillor John Miller, seconded by Councillor Erin Kennedy, and resolved:

To close meeting at 19:07.

CARRIED UNANIMOUSLY

Le greffier,

Alexandre Verdy